

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 28 avril 2015

Sous la présidence de M. le Maire, Jean-Paul BRIGNOLI

Présents : Mme Marylène OUDIN, Mme Sandra TUROT, Mme Evelyne VALENTIN, M. Thierry GIGNON, M. Jean-Baptiste MAITROT, M. Gérald INNS, M. Jonathan ROSSIGNOL, M. Philippe SCIEUR, M. Fabrice GAUVAIN

Absent : M. Jean-Marc ILLIG

Secrétaire de séance : M. Gérald INNS

Convocation du 20 avril 2015

Avant de commencer la séance, M. le Maire indique le besoin de noter à l'ordre du jour, un point supplémentaire : 1 délibération est prise à l'unanimité pour permettre le remboursement de 7,50 € correspondant à la facture du pressing pour le nettoyage de la tenue de sapeur-pompier à Mme Eberlin, nouvelle recrue.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 2015 sous réserve de la correction à apporter au point 16 : la délibération a été votée à la majorité et non pas à l'unanimité.

2) Local Sapeurs Pompiers à aménager

Deux devis sont produits permettant l'aménagement décidé précédemment par le Conseil : l'Entreprise AUDINOT propose de réaliser les travaux pour un montant de 7 978,65 €, et l'entreprise SCIEUR pour 8 496,07€: 9 voix pour, une abstention par M. Scieur.

Les conseillers décident de vider le local le samedi 2 mai, rendez-vous à 9h.

Les travaux sont à demander pour la semaine du 18 au 23 mai 2015.

3) Travaux du SIEM

Les travaux du renforcement du réseau auront probablement lieu en 2016.

- Une délibération est prise à l'unanimité permettant le renforcement du réseau (du transformateur jusqu'à la salle des fêtes -EDF a signalé des microcoupures- rue Langevin, rue Jean Jaurès à partir RD 60 jusqu'au niveau de chez Mme Cosquer). Coût évalué à 30.000 € HT avec une participation de la commune de 1500 €.
- Une autre délibération est prise à l'unanimité permettant l'effacement du réseau. Coût évalué à 88.000 €HT avec une participation de la commune de 4400 €.

M. le Maire signale qu'il est en attente du devis de l'étude permettant d'y inclure l'enfouissement téléphonique mais que c'est la voirie qui représentera un montant conséquent, car il faut intégrer ces travaux en conformité avec le PAVE de la commune. Il rappelle aussi qu'il va falloir mettre en conformité l'accessibilité pour les bâtiments publics : maison des associations et mairie en donnant un délai de réalisation à la préfecture.(adaph)

M. le Maire a demandé que l'étude du SIEM prenne en compte un éclairage par LED sur le parking de la salle des fêtes, et une étude pour installer une borne de recharge pour voiture électrique.

4) Photocopieur

M. le Maire propose le changement du photocopieur Samsung par un Olivetti. Le Samsung présente des dysfonctionnements et son utilisation n'est plus conforme à nos attentes. Le coût de la photocopie couleur passe de 0,093 à 0,039€ et la copie noir de 0,0093€ à 0,0039€. Après calcul, la commune gagne 57,76€ par mois sur le coût de location. Le contrat serait effectif au 1^{er} juin.

Une délibération est prise permettant de prévoir un mouvement comptable pour acter ce nouveau contrat : 9 voix pour, 1 voix contre.

5) Démoustication

M. GIGNON s'est rendu à la dernière réunion et signale qu'il n'a toujours pas eu de passage d'avance et que les tarifs restent sur les mêmes bases. Il rapporte que le Maire de Pogny a demandé que la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole reprenne la compétence. La CCMC n'est pas contre, mais pas dans l'immédiat, car cela implique la reprise des statuts et que les 25 communes devront délibérer.

6) Bois communal

Monsieur SCIEUR rapporte qu'il a rencontré un exploitant forestier. Celui-ci n'est pas intéressé car les essences sur le terrain ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Nous sommes sur un terrain marécageux. Puis il a rencontré M. Brunet, responsable d'une coopérative, qui fait du bois énergétique, il attend sa proposition. Selon M. Scieur il y a environ 100 tonnes de bois à traiter.

Il ajoute aussi que la coopérative pourrait faire une estimation pour replanter des arbres, que l'adhésion pour y adhérer est de 6€ une fois au regard de notre superficie qui est de l'ordre d'à peine 2ha et demi. A nous de réfléchir lorsque l'on aura reçu sa proposition.

19) Questions ou informations diverses

- Plan communal de sauvegarde : un exemplaire est distribué à chacun pour en faire un dossier personnel selon ses attributions en cas d'activation. Mme VALENTIN demande le rendu de chacun pour la prochaine réunion municipale. Elle va contacter M. ROBERT de l'Entente Marne et M. GRANGE de la Croix Rouge pour demander leurs disponibilités en septembre afin de présenter le dossier aux inscrits et à la population.
- Trame verte et bleue (préservant la faune et la flore) : plusieurs réunions sont proposées aux élus locaux entre le 4 et 12 mai. Une enquête publique sera prochainement lancée par la Région.
- M. Scieur a représenté la commune à la réunion de l'ADMR le 22 avril dernier.
- Une nouvelle convention est signée avec l'EMIM, une note de service a été rédigée par M. le Maire à l'égard des associations pour le bon usage des locaux mis à leur disposition.
- Il sera possible de stationner sur le macadam de la cour de la maison des associations après la pose de la nouvelle porte arrière du bâtiment.
- Le radiateur sous le préau sera branché après le 21 mai par l'entreprise Excoffier Laurent.
- Le lampadaire rue Simone Veil en commande de réparation après remboursement des dégâts par l'assurance SMACL.
- Le SYMSEM a voté son budget (le moins cher des syndicats en coût de fonctionnement), la redevance sera de 78 € par habitant.
- Le tirage au sort des jurés d'assise n'aura plus lieu à Marson mais à Pogny.
- Une armoire pour ranger la crèche a été installée par M. le Maire et l'employé, dans la sacristie, coût 499 €.

- Une pancarte publicitaire a été installée, M. le Maire indiqué à l'intéressé qu'il sera redevable de 40 € pour occupation du domaine public communal (convention à faire).
- Le rapport ATMO (qualité de l'air suite à exploitation OMYA) est consultable en mairie.
- L'Entreprise Justin Rudy doit remettre des plants (à la salle des fêtes, en bas de la mairie).
- La Société Batty va refaire les bandeaux de l'église pour 2156 € TTC (entretien).
- POS/PLU : une nouvelle réunion sera prochainement programmée avec «AUDICE » et le conseil municipal.
- Dimanche 10 mai à 11 h : Vésigneul recevra sa seconde fleur, M. le Maire y est invité.
- Jeudi 21 mai : de 10 à 12 salle de Malte à Châlons, assemblée générale de la mission locale.M. le Maire demande qui représentera la commune.
- Durant les congés de Mlle Mas, coordonnées de la secrétaire remplaçante si besoin : Mme Truffaut à Dampierre-sur-Moivre :

La séance est levée à 23h45

Le secrétaire de séance.
G. INNS

